

LETTRE A M. PAUL SÉBILLOT

Directeur de la « Revue des Traditions Populaires »

Monsieur et honoré Confrère,

Si la présente lettre comportait encore un sous-titre, comme un article original de Revue, je l'intitulerais, pour parler clair et net dès le début : *Eugène Rolland, fondateur du Diner de ma Mère l'Oye*.

Vous avez eu la courtoisie de m'adresser les 23 Mars et 16 Mai derniers les numéros de février et d'avril de votre Revue où vous critiquez longuement ma notice nécrologique sur mon ami et collaborateur feu Eugène Rolland (extraite du tome XI de *Mélusine*, Paris, Welter, 1912).

Votre premier article a treize pages et le second, onze, soit en tout vingt-quatre pages de critiques et de subtilités, et cela quand vous parlez (p. 178) de ma « longue argumentation ». Cela me donne le droit de vous répondre dans votre Revue même ; mais ma réponse tiendra dans quelques pages.

Je règle d'abord une question personnelle. Vous voudriez faire un objet d'étonnement que je défende contre vous la mémoire d'Eugène Rolland, parce que nous avons, vous et moi, collaboré à certaines œuvres. Devais-je donc, par excessive bienveillance à votre égard, abandonner celui qui a été à peu près le collaborateur de toute ma vie ? Car nous n'avons pas, Rolland et moi, cessé de penser ensemble depuis le jour où nous nous sommes rencontrés à la Société de Linguistique en 1868-69.

Vous me forcez de vous rappeler que lorsque vous veniez de la peinture marine à l'étude des traditions populaires, Rolland et moi avons été vos guides. Je pourrais intervertir l'ordre de ces noms et dire : moi et Rolland, car dans votre second article, vous même racontez (p. 172) que vous avez fait la connaissance de Rolland (en 1879), *chez moi*. Vous avez oublié bien des choses de ce temps-là...

Mais je passe rapidement sur ce qui m'est personnel, car je ne traite pas ici d'une question Gaidoz-Sébillot, mais bien d'une question Rolland-Sébillot. C'est une question dont je devais m'occuper dans ma Notice, puisque j'y faisais l'histoire d'une période du folk-lore français, période où vous tenez une place. Je reconnais bien votre mérite, puisque je vous ai appelé « folk-loriste actif, zélé et fécond ». Ne sont-ce pas des éloges ? J'ai du reste toujours rendu hommage à votre activité, et j'ai toujours loué la bonne ordonnance

et la précision de vos ouvrages. Mais ici, il s'agit d'une question d'originalité et de priorité. Or, cette place dans le folk-lore français, vous l'avez prise à la suite de Rolland, et cela, j'avais le droit de le rappeler. Je devais même le faire, pour écrire une page d'histoire littéraire, — chronologique — et pour mettre en pratique la vieille maxime : « à chacun le sien », *cuique suum*.

Je reviens à la question du « Dîner de ma Mère l'Oye » qui fait le sujet de votre second article, et dont vous cherchez à embrouiller les origines pourtant bien claires par votre propre témoignage de 1883. Je parlais dans ma Notice nécrologique du précédent d'Amérigo Vespucci, absorbant la gloire de Christophe Colomb. La comparaison était, je le reconnais, disproportionnée au sujet, mais je voulais rester dans la note élevée et grave...

Car le « Dîner de ma Mère l'Oye » a été fondé par Rolland. Votre propre témoignage — de 1883 — le prouve. Vous voudriez sans doute aujourd'hui n'avoir pas écrit cet article de trois pages, intitulé « le Dîner de ma Mère l'Oye », p. 73-76 de *l'Almanach des Traditions Populaires*, Deuxième Année, Paris, Maisonneuve, 1883, que je suis peut-être seul aujourd'hui à connaître ; les commensaux actuels du Dîner ne le connaissent certainement pas ; l'article s'ouvrait par cette phrase caractéristique que j'ai citée, et que vous avez noyée dans vos commentaires. Je la cite encore :

« Dans ces dernières années, il s'est produit en France un mouvement assez considérable vers l'étude des traditions populaires, mouvement que la *Méhusine* dans sa trop courte existence a fortement contribué à développer ; mais il manquait un lien qui pût servir à réunir les différents groupes de travailleurs. M. Eugène Rolland songea qu'un dîner mensuel, pendant la partie de l'année où tout le monde se trouve à Paris, contribuerait efficacement à effectuer ce rapprochement très désirable, et amener des échanges d'idées entre les dicers folk-loristes. Il en parla à ses amis, qui approuvèrent chaudement ce projet. »

Ce sont des paroles précises et décisives ; vous ne réussirez jamais à les retirer, malgré que vous en ayez l'envie, mais elles sont là ; et pour reprendre un mot de Lady Macbeth, tous les flots de la mer pourraient passer par dessus sans les effacer !

Dans votre obstination à vouloir effacer un fait d'histoire, vous ne vous êtes pas aperçu que les lettres intimes de Rolland apportées par vous-même au débat, témoignaient contre vous. Vous protestez contre la traduction du titre de commissaires du Dîner que j'interprétais comme « officieux responsables de la bonne chère et de l'exactitude des convocations »...

Or, vous citez (n° d'avril p. 177) des lettres de Rolland à vous adressées dans cette époque.

« Je prépare l'Almanach (1). Le mardi des mois de novembre, décembre, janvier, février, mars, avril, mai, vous convient-il pour le diner Mythographique? M. Brueyre n'a pas l'air de se soucier beaucoup d'être commissaire du Diner; JE VOUS LAISSERAI SEUL EN NOM, si vous n'y voyez pas d'objection. »

Et un peu plus tard, fin novembre 1882 :

« Vous seriez bien aimable d'aller jusque chez Maisonneuve et de vous entendre avec lui sur l'opportunité d'un diner mythographique dans le mois de janvier, peut-être pourrait-il reculer le premier diner jusqu'en février. Quant à moi, je ne puis m'en occuper ni aller à Paris ».

Vous ajoutez : « C'est d'accord avec lui (Rolland) que furent lancées les convocations de février et celles des mois suivants ». — En effet, et Rolland avait conservé la lettre où vous lui rendiez compte de l'accomplissement de votre mandat.

Vous lui écriviez : « J'ai envoyé 35 invitations à Paris pour le diner prochain, et j'ai remis quelques lettres à Brueyre afin qu'il les distribue. Il est possible que nous soyons une quinzaine... » Trente-cinq convocations à 5 centimes chacune, cela ferait 1 fr. 75. Encore en avez-vous remis quelques-unes de la main à la main ou dans votre correspondance, comme vous faisiez avec moi. Je touche cette question d'ordre financier, parce que vous vous prévalez aujourd'hui des dépenses d'argent que vous avez faites pour le Diner de ma Mère l'Oye.

Et vous continuez :

« De cette époque au mois de décembre 1884 nous nous occupâmes, « sans être aidés par Rolland, de l'organisation, et nous seuls subvenions aux frais du culte. »

Naturellement puisqu'il vous avait choisis pour s'éviter un travail matériel et vous vous en étiez *officieusement* chargés.

« Et nous seuls (Brueyre et moi) subvenions aux frais du culte. »

Que faut-il entendre par ces paroles énigmatiques?... Chaque convive payait son écot à ce diner commandé (mais non offert) par vous. Je ne vois d'autres *frais du culte* que les timbres de vos convocations. Rolland vous les aurait remboursés, si vous le lui aviez demandé : s'il ne l'a pas fait spontanément, cela fut certainement crainte de vous humilier ; et, du reste, vous étiez dédomma-

(1) C'est-à-dire le second, celui qui porte la date de 1883. — H. G.

gés de ces frais (deux francs au maximum à partager entre Brueyre et vous) par l'honneur de voir vos noms imprimés et connus comme « commissaires » du dîner.

Car vous n'étiez que « commissaires » du Dîner, et vous M. Sébillot, vous n'étiez même que « co-commissaire », puisque Brueyre l'était au même titre que vous. C'est comme à un commissaire, choisi par lui, que Rolland vous écrivait ces lettres que vous publiez. Et ce sont celles d'un organisateur à un mandataire ou d'un chef de groupe à un adhérent. N'étiez-vous pas aussi son confident, comme on peut voir par vos propres paroles imprimées en 1883. Si le terme « officieux » que j'ai employé dans ma notice vous offusque, je le retire volontiers, mais pour le remplacer par ceux de mandataire, d'adhérent de Rolland, car vous étiez tout cela, et vous n'avez pas le droit de vous prévaloir de la peine que vous avez eue d'aller commander le dîner au restaurant ou de vos frais de timbres-poste dans les convocations pour vous faire — rétrospectivement — le « fondateur » du dîner des folk-loristes.

Et à ce propos, je remarquerai que vos citations ne sont pas toujours exactes, même quand vous paraissez les authentifier par des guillemets. D'après vous (p. 177. l. 6) j'aurais écrit que Rolland « négligeait » de s'occuper de ces détails. Ce *négligeait* — que vous m'attribuez inexactement — confirmerait votre thèse, puisque celle-ci consiste à présenter Rolland comme votre *collaborateur* dans la fondation du Dîner. Mais j'ai écrit *dédaignait*. Cela n'est pas la même chose. Rolland ne *négligeait* pas, il *dédaignait* de s'occuper de détails matériels dont ils se déchargeait sur un mandataire, le commissaire du Dîner, et ce commissaire, c'est vous, vous choisi et instruit par Rolland.

Lorsque Rolland parlait de vous avec sa philosophie habituelle, philosophie indulgente dont vous-même apportez la preuve à la fin de votre second article (p. 181), il remarquait quelquefois en souriant que vous cherchiez toujours à vous antidater dans le folk-lore. Vous *antidater* ! Le mot est de Rolland, et vos deux récents articles ne font que confirmer ce jugement. J'en appelle à tous vos lecteurs.

Je vous prie, — car je pense qu'il est inutile de vous requérir suivant une formule habituelle — de publier cette lettre dans le prochain numéro de votre Revue et dans le même caractère que celui des deux articles où je suis, nominément, mis en cause. Je compte qu'elle sera publiée *ne varietur*...

Agréez l'expression de mes sentiments distingués.

H. GAIDOZ.

SIMPLES NOTES

Dans les « vingt-quatre pages de critiques et de subtilités », dont parle M. Gaidoz, les §§ 1 à 5, p. 51-58, sont un simple exposé, accompagné de textes, de la période de ma vie antérieure à 1878, dont il avait fait table rase pour appuyer sa thèse de la « révélation ». Le § 6, p. 58-59, raconte mes premiers contacts en 1879, avec M. Gaidoz, le bon accueil que je reçus, les conseils utiles qu'il me donna, la demande de collaboration qu'il me fit à deux reprises. Dans le second article, je reproduis, en disant que M. Gaidoz y fit d'heureuses modifications, le plan de la *France merveilleuse et légendaire*. Il n'y a là ni « critiques ni subtilités », pas plus que dans les pages 172-174 qui ont trait à mes relations avec Rolland. J'ai constaté, p. 174-175, que contrairement à l'assertion de M. Gaidoz, ce n'était pas Rolland qui eut l'idée d'aborder la Mer par des enquêtes. La lettre de M. Gaidoz, p. 59, celle de Sauvé, p. 175, mes livres antérieurs à 1883, ne laissent aucun doute sur la priorité de mon initiative.

J'arrive au diner de ma Mère l'Oye, et je prie mes lecteurs de se reporter aux p. 176 et suiv. pour cette question. M. Gaidoz en attribuait l'honneur à Rolland seul, et réduisait le rôle de Loys Brueyre et le mien à celui de simples officieux. Il renchérit même, pp. 272-274 de sa réponse, à grand renfort de guillemets, d'italiques, de capitales, avec des objurgations à moi adressées sur un ton qui n'est pas celui dont je m'étais servi en exposant mes documents. Il pourrait gloser indéfiniment, accumuler les guillemets, les italiques, les capitales qu'il jugeait utiles à la clarté de sa démonstration. (Lettre du 8 Juin). Tout ce luxe typographique, toutes ces argumentations ne peuvent rien contre ce fait, à savoir que c'est à moi que le diner de « Ma Mère l'Oye » doit son nom, que Brueyre et moi avons organisé le diner et en avons fait une réalité. Rolland le « négligeait » et ici je m'excuse d'avoir écrit *négligeait* au lieu de *dédaignait*; ce synonyme a été involontaire, — et non, comme le suppose M. Gaidoz, qui s'empresse de généraliser en disant : vos citations ne sont pas toujours exactes, — destiné à appuyer une thèse. Négligence ou dédain, Rolland ne s'occupait guère des premiers pas de l'enfant. M. Gaidoz reproduit p. 273, ce passage d'une lettre de Rolland que j'avais donnée, p. 177, du numéro d'avril :

« Vous seriez bien aimable d'aller jusque chez Maisonneuve et de vous entendre avec lui sur l'opportunité d'un diner mythographique dans le mois de janvier, peut-être pourrait-il (il y a pourrait-on p. 177) reculer le premier diner jusqu'en février. Quant à moi, je ne puis m'en occuper ni aller à Paris ». Mais : *aller à Paris* était suivi de cette phrase : *Je ne fis pas cette démarche, et je répondis que je m'entendrais avec Brueyre*. M. Gaidoz la supprime, et écrit : Vous ajoutez : C'est d'accord avec lui (Rolland) — ce mot entre parenthèses est une adjonction de M. Gaidoz et elle est en contradiction avec le texte, — que furent lancées les convocations. De cette époque au mois de décembre 1884 nous nous occupâmes, sans être aidés par Rolland, de l'organisation et nous seuls subvenions aux frais du culte (p. 177 du numéro d'avril).

M. Gaidoz trouve énigmatique cette phrase qui indiquait, sans insistance, notre participation financière ; toutefois il l'a très bien comprise puisqu'il entreprend de la réduire. Il parle des seuls frais de poste qu'il évalue à 5 centimes pour 35 invitations, en les supposant toutes affranchies à ce tarif. Il y en a eu d'autres que celles de Paris (et celles de Paris étaient souvent sous pli fermé, à un tarif plus élevé). La note de l'Almanach de 1883, p. 74, parle de plusieurs

lettres d'adhésion tant de la France que de l'étranger, qui répondaient à des lettres à 15 et à 25 centimes. Il néglige les impressions, les gravures, beaucoup plus coûteuses que les timbres. Cela lui permet d'évaluer à deux francs au maximum les frais à partager entre Brueyre et moi. Je n'insiste pas sur l'arithmétique de M. Gaidoz.

Il a assurément le droit de défendre la mémoire de Rolland, tout aussi bien que moi celui de rétablir le rôle de Brueyre, amoindri par lui. J'ajoute que Rolland n'avait pas besoin d'être défendu par la raison qu'il n'a pas été attaqué, comme le prétend M. Gaidoz, qu'au cours de mon second article j'ai parlé en termes justes de son œuvre, et que nul peut-être ne lui a consacré une notice nécrologique aussi élogieuse (p. 251-253, juillet 1909).

Je crois qu'il en aurait été satisfait ; mais qu'il l'aurait été moins du néologisme que M. Gaidoz place dans sa bouche en l'enchâssant comme argument dans une phrase qu'il juge triomphante, et qu'on appréciera peut-être autrement. Insinuer n'est pas prouver.

M. Gaidoz fait appel à tous mes lecteurs par une de ces affirmations *ex cathedra* dont sa lettre fournit d'autres exemples. Sans être aussi solennel, il m'est permis de penser qu'ils établiront la différence entre le ton modéré et clair de mes articles, et celui, déclamatoire, parfois agressif, de mon contradicteur ; et ils seront tentés de conclure : « Tu prends ta foudre, Jupiter, donc tu as tort ».

P. S.

PETITES LÉGENDES CHRÉTIENNES

LXXXI

LE VIEUX MENDIANT

Xl y avait une fois une femme très charitable et un mari qui pêchait par le défaut contraire.

Un jour un mendiant vint frapper à la porte, en demandant à manger. Le mari était absent.

La femme fit entrer le mendiant, lui servit une assiette de soupe bien chaude et une grosse tartine avec un gros morceau de viande dedans.

Soudain, on frappa à la porte, c'était le mari qui rentrait.

Vite, notre femme poussa le mendiant dans sa chambre à coucher en lui disant de se cacher, sinon son mari le mettrait à la porte.

Le mari entra, ne s'aperçut de rien, dina et repartit ensuite.

Lorsque son mari fut parti, la femme courut à la chambre à coucher croyant retrouver le mendiant, mais la chambre était vide.

Elle ouvrit les meubles, regarda sous le lit, et ne vit toujours rien. Enfin, elle souleva les couvertures, et ô miracle ! un crucifix et une grosse bourse d'or se trouvaient déposés entre les draps du lit. Le mendiant n'était autre que N. S. Jésus-Christ.

(Recueilli à Aubel, Liège).

ALFRED HAROU.